



Activité(s) pratiquée(s) à la M.C.L. :

-
-
-

Fiche d'adhésion (-18 ans)

(Ces renseignements resteront strictement confidentiels)

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse complète :

.....
.....

Téléphone fixe : | | | | |

Téléphone portable : | | | | |

Adresse mail : **(Merci de bien vouloir l'écrire en majuscules pour faciliter la relecture)**

..... @

☐ Merci de cocher cette case si vous souhaitez recevoir notre newsletter.

SCOLARITE DE L'ADHERENT :

☐ 001 Ecole maternelle

☐ 003 Collège

☐ 002 Ecole primaire

☐ 004 Lycée

Pour les adhérents de moins de 16 ans :

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

Nom – Prénom :

Téléphone : | | | | |

Nom – Prénom :

Téléphone : | | | | |

Pour les nouveaux adhérents, merci de nous indiquer comment vous avez connu la M.C.L. (plaquette, site internet, Facebook, bouche à oreilles...) :

.....

ENGAGEMENTS :

Nous, soussignés Autorisons notre enfant

☐ à être filmé ou photographié dans le cadre des activités, films et photos pouvant être utilisés par la M.C.L. pour diffusion sur la page Facebook, sur le site internet sur la Web Tv de la M.C.L.

(Code civil article 9 : sur le respect de la vie privée)

☐ s'engage à adopter un comportement conforme à la vie collective, à la pratique de l'activité et au respect des biens. Chacun s'interdira toute discussion qui ferait du prosélytisme religieux, politique, raciste ou discriminatoire.

☐ à quitter la M.C.L. :

☐ seul(e)

☐ accompagné(s) par les personnes autorisées suivantes :

-

-

Date : / /

Signature :

Quelques informations pratiques :

- Remplir un questionnaire santé pour les activités sportives.
- La reprise des activités est fixée à partir du 07 septembre 2026
- Les ateliers se dérouleront sur 32 ou 34 séances selon les activités hors vacances et jours fériés.
- La M.C.L. se réserve le droit d'annuler une activité si le groupe est insuffisant.
- Le paiement des cotisations se fera en 3 fois. Les chèques seront déposés à l'inscription et mis au coffre jusqu'à l'encaissement.
- Pour les personnes pratiquant plusieurs activités (remises non cumulables) :
 - Pour 2 activités, remise de 5% sur la plus chère,
 - Pour 3 activités, remise de 10% sur la plus chère,
 - Pour 4 activités, remise de 15% sur la plus chère.

REMISES APPLICABLES AUX MEMBRES D'UN MÊME FOYER.

Seules les absences justifiées par un certificat médical ou par un justificatif de mutation professionnelle peuvent être remboursées, à condition qu'il soit produit dans les 8 jours suivant l'arrêt de l'activité et pour une longue durée (45 jours calendaires).